Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Mission des examens** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2016-490** **14/06/2016**

Date de mise en application : 16/06/2016
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 16/06/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction modifie :
DGER/SDPOFE/N2012-2141 du 12/12/2012 : organisation des examens et délégations de gestion
DGER/SDPOFE/N2013-2044 du 03/04/2013 : organisation des services examens : délégations de gestion
Nombre d'annexes : 4

Objet : Délégations de gestion pour l'organisation des examens à compter de la session 2017.

Destinataires d'exécution
Administration centrale DRAAF DAAF

Résumé : Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale des régions intervenue au 1er janvier 2016, la présente note de service a pour but de :
- Définir les nouvelles inter-régions ;
- Définir les nouvelles délégations de gestion pour l'organisation des examens (DGOE) entre régions délégataires et délégantes pour chaque examen et par inter région ;
- Préciser les modalités de signature des délégations de gestion en vue de leur publication.

Textes de référence :Décision du 16 avril 1991
Note de service DGER/SDPOFE/N2012-2141 du 12 décembre 2012
Note de service DGER/SDPOFE/N2013-2044 du 03 avril 2013

Cette note de service a pour objet de compléter les notes de service DGER/SDPOFE/N2012-2141 du 12 décembre 2012 et DGER/SDPOFE/N2013-2044 du 03 avril 2013 portant sur l'organisation des examens. Elle s'appliquera à compter de la session 2017.

Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale des régions intervenue au 1er janvier 2016, la présente note de service a pour but de :

- Définir les nouvelles inter-régions ;
- Définir les nouvelles délégations de gestion pour l'organisation des examens (DGOE) entre régions délégataires et délégantes pour chaque examen et par inter région ;
- Préciser les modalités de signature des délégations de gestion en vue de leur publication.

1 - Délégation de gestion pour l'organisation et la gestion logistique et l'informatique des examens (DGLI)

La nouvelle organisation territoriale définit 6 inter-régions pour l'organisation des examens (annexe 1), et ramène le nombre de CIRSE de 8 à 7. Les CIRSE Sud-est et Sud-ouest ont été fusionnés pour créer un CIRSE Sud unique.

La DGLI-type ainsi que les prestations déléguées pour la logistique et l'informatique sont inchangées par rapport à la note de service DGER/SDPOFE/N2013-2044 du 03 avril 2013. Toutefois, pour faciliter la lecture, elles se trouvent en annexe 2 de la présente note de service.

2 - Délégation de gestion pour l'organisation des examens (DGOE)

La région délégante est la région autorité académique (RAA). Elle organise les centres de composition, d'éducation physique et sportive (EPS) et d'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel pour tous les candidats des examens de sa propre région. Pour ces centres, il n'y a donc pas de délégations de gestion.

La Région délégataire est la région responsable de l'organisation des examens (RRO). Elle organise les centres oraux et pratiques de face à face, de correction des écrits et de délibération, et les épreuves de rattrapage du baccalauréat technologique pour tous les candidats des examens concernés pour le compte des régions délégantes (RAA).

Le tableau en annexe 3 récapitule les nouvelles délégations de gestion pour l'organisation des examens entre les régions délégataires et les régions délégantes.

Comme précisé dans la note de service DGER/SDPOFE/N2013-2044 du 03 avril 2013, les délégations de gestion sont bipartites : chaque DRAAF/DAAF signe avec une autre DRAAF/DAAF une seule et même délégation de gestion. Elle signe en tant que délégante pour certains examens et en tant que délégataire pour d'autres.

La DGOE-type ainsi que les prestations déléguées pour l'organisation des examens sont inchangées. Toutefois, pour faciliter la lecture, elles se trouvent en annexe 4 de la présente note de service.

La MEX transmettra aux pôles examens la liste des DGOE et DGLI pour la session d'examens de 2017.

3 - Signature des délégations de gestion

Chaque DRAAF/DAAF signe en deux exemplaires les délégations de gestion qui lui correspondent et envoie ces deux exemplaires à l'autre DRAAF/DAAF signataire.

Chaque exemplaire de DGOE doit être accompagné des annexes suivantes :

- Annexe 4.1 : Liste des examens faisant l'objet de la présente délégation.
- Annexe 4.2 : Activités et prestations déléguées.
- Annexe 4.3 : Missions et obligations des DRAAF délégantes.

Chaque exemplaire de DGLI doit être accompagné de l'annexe suivante :

- Annexe 2.1 : Activités et prestations déléguées.

Au reçu des délégations de gestion signées, chaque DRAAF/DAAF les contresigne et envoie :

- un des exemplaires pour publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région ;
- l'autre exemplaire à la Mission des examens de la DGER.

Le Directeur général de l'enseignement
et de la recherche

Philippe VINÇON

ANNEXE 1
Constitution des inter-régions

Interrégions	Régions Autorité Académique (RAA)
Nord-Ouest	Bretagne Normandie Pays de la Loire Centre-Val-de-Loire
Nord-Est	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine Bourgogne-Franche-Comté Ile-de-France Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Sud	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Auvergne-Rhône-Alpes Corse Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Antilles-Guyane	Guadeloupe Guyane Martinique Saint-Martin
Océan Indien-Pacifique	Mayotte Polynésie française Réunion
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie Wallis-et-futuna

NB : Un CIRSE est présent dans chaque inter-région. Pour le diplôme du BTSA, un CIRSE à dimension nationale est positionné à la DRAAF-SRFD Normandie.

ANNEXE 2

MODELE DELEGATION DE GESTION

pour l'organisation logistique et la gestion informatique des examens (DGLI)

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles D336-1, D337-51, D.337-89 et D.337-94
Vu le Code rural et de la pêche maritime et notamment les articles D-811-149, D811-152, D811-146 et D811-149 ;

Vu le décret 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat ;

Vu le décret 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des DRAAF ;

Vu l'arrêté du 1er octobre 1990 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole ;

Vu la décision du 16 avril 1991 précisant les conditions d'attribution aux DRAF et DAF des TOM, agissant au titre d'autorité académique de l'organisation de l'ensemble des examens de l'enseignement technique agricole ;

Il est convenu entre

d'une part les DRAAF-SRFD des régions de l'interrégion…., délégantes
représentées par leurs directeurs respectifs
et d'autre part, la DRAAF-SRFD de la région …., comprenant un CIRSE, délégataire
représentée par son directeur

Article 1 : La DRAAF délégataire reçoit délégation des DRAAF délégantes pour la gestion informatique et l'organisation logistique des examens. La DRAAF délégataire est désignée plus avant comme DRAAF-Centre interrégional de services aux examens (CIRSE). Les DRAAF délégantes sont désignées plus avant comme DRAAF autorité académique (AA).

Article 2 : La présente délégation de gestion a pour objet la gestion informatique et l'organisation logistique des examens du CAP agricole, du BEPA, du baccalauréat professionnel et du baccalauréat technologique, organisés dans les DRAAF autorités académiques de l'interrégion[1].

Article 3 : La présente délégation de gestion a une durée d'un an à compter du 1er septembre de chaque année. Elle est reconduite tacitement au 1er septembre de chaque année.

Article 4 : La présente délégation de gestion est le transfert des DRAAF autorité académique à la DRAAF-CIRSE des activités et prestations décrites en annexe 1 de cette délégation.

Article 5 : Il peut être mis fin à la présente délégation de gestion à l'initiative d'une des DRAAF signataires sous réserve du respect d'un préavis d'au moins trois mois avant le début du mois de septembre.

[1] Pour la délégation de gestion relative à l'examen du diplôme du BTSA, l'article 2 sera ainsi rédigé :
Article 2 : La présente délégation de gestion a pour objet la gestion informatique et l'organisation logistique des examens du BTSA, organisés dans les DRAAF autorités académiques.

Article 6 : Un compte-rendu annuel de l'exécution de la présente délégation sera remis fin juillet à l'ensemble des DRAAF AA

Article 7 : La présente délégation peut être modifiée selon la même procédure que celle appliquée pour son adoption.

Article 8 : La présente délégation comporte une annexe 4.1 précisant les activités et prestations relatives à la gestion informatique et à l'organisation logistique des examens .

Article 9 : la présente délégation de gestion et ses éventuelles modifications seront publiées au recueil des actes administratifs de la préfecture de région, siège des DRAAF-AA et RO.

Signataires :

DRAAF délégantes DRAAF délégataire

ANNEXE 2.1 : Activités et prestations déléguées.

En concertation avec la région délégante, le CIRSE de la DRAAF délégataire applique l'ensemble des opérations suivantes dans le respect strict des échéances décidées par le Comité national d'organisation des examens (CNOE) et complétées par l'échéancier interrégional.

Préparation de la session
Mise à jour des acteurs et des compétences
Réalisation des enquêtes mouvement et enquêtes compétence
Mise à jour des tables des incompatibilités, traitement des fusions d'acteurs
Mise à jour des lieux
Mise à jour des lieux de passage d'épreuves et définition des codes pour les nouveaux établissements
Assistance des responsables examens lors de la création de nouveaux lieux
Inscription des candidats
Information et assistance technique des utilisateurs du site web
Information des établissements quant aux modalités d'accès au web (logiciel des examens)
Assistance technique des utilisateurs en établissement
Vigie des remontées des pré-inscriptions
Ouverture du web suite aux pré-inscriptions et gestion des messages d'accueil
Vérifications et contrôles des inscriptions
Pister les anomalies potentielles d'inscriptions en assistance aux responsables examens
Vigie de l'inscription sur le registre
Modifications en cours d'organisation
Correction des erreurs d'inscriptions en fonction de la faisabilité (technique et réglementaire), correction en conséquence de l'organisation et des éditions
Informatisation de l'organisation
Planning prévisionnel des centres
Construction du planning à partir des données régionales
Centres de composition, centres de correction, d'oral et de délibération
Création des centres et affectation des candidats
Gestion de l'enquête salles, répartition des candidats dans les salles
Génération des ateliers de surveillance
Assistance à la saisie et la convocation des surveillants
Génération des postes d'évaluation, affectation des examinateurs et des candidats
Gestion des droits de remplacement d'acteurs
Préconvocations
Logistique des réunions d'ajustement des jurys
Edition et envoi des tableaux prévisionnels de convocations
Gestion des sujets
Calcul des besoins en sujets
Réception, conditionnement et envoi sécurisé des sujets
Gestion des sujets agrandis

Editions et expéditions
Rapports de stage
Édition et expédition des documents de routage
Convocations
Préparation des textes libres des convocations
Edition et transmission des convocations aux candidats, aux examinateurs et autres acteurs
Dossiers de centre
Édition et mise en forme des dossiers de centre
Expédition aux différents destinataires
Assistance technique et logistique pendant le déroulement des épreuves
Notes CCF et notes terminales
Information et assistance technique des utilisateurs en établissement.
Vigie des remontées des notes de CCF et de leur validation
Assistance technique des responsables examen pour le contrôle et vérification de la saisie des notes, des absences et des fraudes
Vigie écrits
Participation à la vigie des épreuves écrites (circuit « descendant »)
Délibérations
Diffusion du logiciel de délibération, mise à jour des notices
Transmission des fichiers de données
Assistance aux utilisateurs du logiciel
Résultats
Résultats individuels
Publication des résultats individuels en ligne, et dans la presse le cas échéant
Edition et envoi des relevés de notes
Statistiques
Transmission d'éléments statistiques à la demande
Diplômes
Edition et expédition des diplômes
Saisie de la gestion financière
Suivi
Réception des dossiers et ouverture à la saisie dans GESFI
Saisie des états de frais de mission et de vacations
Saisie des états
Contrôles de saisie
Transmission des éditions de contrôle
Export
Création de lots selon les consignes de la DRAAF délégante
Contrôles avant export
Export vers les applications financières à la demande de la DRAAF délégante
interface acteurs des examens / CERI
Analyse et transmission des bugs, des anomalies et des demandes d'évolutions
Relecture et validation des spécifications, participation aux tests et recettes des logiciels examens
Participation aux réunions de priorisation relatives à Indexa2

ANNEXE 3
Liste des délégations de gestion

Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole)

Organisation au niveau de la métropole :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Maréchal-ferrant	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Toutes les régions métropole
Lad-cavalier d'entraînement	Normandie	Toutes les régions métropole
Soigneur d'équidés	Normandie	Toutes les régions métropole

Pour l'inter région Nord-Ouest :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Métiers de l'agriculture	Bretagne	Inter région
Jardinier paysagiste	Centre-Val de Loire	Inter région
Travaux forestiers	Centre-Val de Loire	Inter région
Services aux personnes et vente en espace rural	Normandie	Bretagne Normandie
	Pays de la Loire	Centre-Val de Loire Pays de la Loire

Pour l'inter région Nord-Est :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Jardinier paysagiste	Ile-de-France	Inter région
Métiers de l'agriculture	Ile-de-France	Inter région
Services aux personnes et vente en espace rural	Ile-de-France	Inter région
Travaux forestiers	Ile-de-France	Inter région

Pour l'inter région Sud :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Jardinier paysagiste	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes
	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrenées	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Corse

		Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Métiers de l'agriculture	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes
	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrenées	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Services aux personnes et vente en espace rural	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes
	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrenées	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Travaux forestiers	Auvergne-Rhône-Alpes	Inter région

Pour les DOM-COM :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Agriculture des régions chaudes	La Réunion	La Réunion Mayotte
	Martinique	Martinique Guadeloupe Guyane
	Polynésie française	Polynésie française
Métiers de l'agriculture	La Réunion	La Réunion
	Martinique	Guyane Guadeloupe
Services aux personnes et vente en espace rural	La Réunion	La Réunion
Jardinier paysagiste	Martinique	Martinique Guadeloupe Guyane
	Polynésie française	Polynésie française
	La Réunion	La Réunion
	Martinique	Martinique Guadeloupe

Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA)

Organisation au niveau de la métropole :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Travaux aquacoles	Bretagne	Toutes les régions métropole
Travaux de laboratoire	Normandie	Toutes les régions métropole
Alimentation et bio-industries	Normandie	Toutes les régions métropole
Aide TEA	Auvergne-Rhône-Alpes	Toutes les régions métropole
Travaux d'élevage Canin félin	Auvergne-Rhône-Alpes	Toutes les régions métropole

Pour l'inter région Nord-Ouest :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Travaux en exploitation d'élevage	Bretagne	Inter région
Travaux de la vigne et du vin	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Inter région Nord Ouest (rappel : et aussi pour Inter région Sud)
Travaux forestiers	Centre-Val de Loire	Inter région
Travaux paysagers	Centre-Val de Loire	Inter région
Travaux horticoles	Centre-Val de Loire	Inter région
Travaux agricoles et conduite d'engins	Centre-Val de Loire	Inter région
Cavalier soigneur	Normandie	Inter région
Services aux personnes	Normandie	Normandie Bretagne
Conseil vente	Pays de la Loire	Inter région
Travaux d'entretien de l'environnement	Pays de la Loire	Inter région
Services aux personnes	Pays de la Loire	Pays de la Loire Centre-Val de Loire

Pour l'inter région Nord-Est :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Cavalier soigneur	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Travaux agricoles et conduite d'engins	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Conseil vente	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Travaux en exploitation d'élevage	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Travaux de la vigne et du vin	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Travaux forestiers	Bourgogne-Franche-Comté	Inter région

Services aux personnes	Bourgogne-Franche-Comté	Inter région
Travaux paysagers	Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Inter région
Travaux horticoles	Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Inter région
Travaux d'entretien de l'environnement	Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Inter région

Pour l'inter région Sud :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Cavalier soigneur	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Travaux agricoles et conduite d'engins	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Travaux horticoles	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Travaux forestiers	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Travaux paysagers	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Conseil vente	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Travaux d'entretien de l'environnement	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Services aux personnes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Travaux en exploitation d'élevage	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Travaux de la vigne et du vin	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (rappel : et aussi Inter Région Nord Ouest)
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Pour les DOM-COM-TOM :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Conseil vente	La Réunion	La Réunion
	Martinique	Martinique Guadeloupe Guyane
	Polynésie française	Polynésie française
Services aux personnes	La Réunion	La Réunion Mayotte
	Martinique	Martinique Guadeloupe
	Polynésie française	Polynésie française
	Nouvelle Calédonie	Nouvelle Calédonie Wallis-et-Futuna
Travaux agricoles et conduite d'engins	La Réunion	La Réunion Mayotte
	Martinique	Martinique Guadeloupe Guyane
	Polynésie française	Polynésie française
	Nouvelle Calédonie	Nouvelle Calédonie Wallis-et-Futuna
Travaux d'entretien de l'environnement	La Réunion	La Réunion Mayotte
	Nouvelle Calédonie	Nouvelle Calédonie
Travaux en exploitation d'élevage	La Réunion	La Réunion Mayotte
	Nouvelle Calédonie	Wallis-et-Futuna
	Martinique	Martinique Guadeloupe Guyane
Travaux horticoles	La Réunion	La Réunion Mayotte
	Nouvelle Calédonie	Nouvelle Calédonie
	Martinique	Guadeloupe

		Guyane
	Polynésie française	Polynésie française
Travaux paysagers	La Réunion	La Réunion
	Martinique	Martinique Guadeloupe
	Polynésie française	Polynésie française
Alimentation et bio-industries	La Réunion	La Réunion
	Martinique	Martinique

<u>Baccalauréat professionnel (Bac pro)</u>

Organisation au niveau de la métropole :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Productions aquacoles	Bretagne	Toutes les régions métropole
Laboratoire contrôle qualité	Normandie	Toutes les régions métropole
Technicien en expérimentation animale	Auvergne-Rhône-Alpes	Toutes les régions métropole
Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin	Auvergne-Rhône-Alpes	Toutes les régions métropole

Pour l'inter région Nord-Ouest :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Conduite et gestion de l'exploitation agricole SDC et SDE	Bretagne	Inter région
Agroéquipement	Centre-Val de Loire	Inter région
Forêt	Centre-Val de Loire	Inter région
Aménagements paysagers	Centre-Val de Loire	Inter région
Productions horticoles	Centre-Val de Loire	Inter région
Technicien conseil vente en alimentation-prod.alim	Pays de la Loire	Inter région
Technicien conseil vente en alimentation-VS	Pays de la Loire	Inter région
Conduite et gestion de l'entreprise hippique	Normandie	Inter région
Services aux personnes et aux territoires	Normandie	Bretagne Normandie
	Pays de la Loire	Centre-Val de Loire Pays de la Loire
Technicien conseil vente en animalerie	Pays de la Loire	Inter région
Gestion des milieux naturels et de la faune	Pays de la Loire	Inter région

Technicien conseil vente de produits de jardin	Pays de la Loire	Inter région
Conduite et gestion de l'exploitation agricole – Vigne et Vin	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Inter région Nord Ouest (rappel : et aussi Inter région Sud)

Pour l'inter région Nord-Est :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Conduite et gestion de l'entreprise hippique	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Conduite et gestion de l'exploitation agricole SDC et SDE	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Agroéquipement	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Technicien conseil vente de produits de jardin	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Technicien conseil vente en animalerie	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Technicien conseil vente en alimentation-prod.alim	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Technicien conseil vente en alimentation-VS	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Conduite et gestion de l'exploitation agricole Vigne et vin	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Inter région
Forêt	Bourgogne-Franche-Comté	Inter région
Services aux personnes et aux territoires	Bourgogne-Franche-Comté	Inter région
Aménagements paysagers	Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Inter région
Productions horticoles	Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Inter région
Gestion des milieux naturels et de la faune	Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Inter région

Pour l'inter région Sud :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Conduite et gestion de l'entreprise hippique	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Conduite et gestion de l'exploitation agricole	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

SDC et SDE		Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Productions horticoles	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Agroéquipement	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Forêt	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Aménagements paysagers	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Technicien conseil vente de produits de jardin	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Technicien conseil vente en animalerie	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Technicien conseil vente en alimentation-prod alim.	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Auvergne-Rhône-Alpes

		Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Technicien conseil vente en alimentation-vins et spiritueux	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Inter région
Gestion des milieux naturels et de la faune	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse Provence-Alpes-Côte-d'Azur
	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Services aux personnes et aux territoires	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Corse
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Conduite et gestion de l'exploitation agricole – Vigne et Vin	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Inter région Sud (rappel : et aussi Inter région Nord Ouest)

Pour les DOM-COM-TOM :

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Technicien conseil vente en alimentation-prod alim	La Réunion	La Réunion
	Martinique	Martinique Guadeloupe Guyane
Technicien conseil vente de produits de jardin	La Réunion	La Réunion
	Martinique	Guyane
	Polynésie française	Polynésie française
Services aux personnes et aux territoires	La Réunion	La Réunion Mayotte
	Martinique	Martinique Guadeloupe
	Polynésie française	Polynésie française
	Nouvelle Calédonie	Nouvelle Calédonie Wallis-et-Futuna
Agroéquipement	La Réunion	La Réunion
	Martinique	Martinique
Gestion des milieux naturels et de la faune	La Réunion	La Réunion
	Nouvelle Calédonie	Nouvelle Calédonie
Conduite et gestion de l'exploitation agricole SDC et SDE	La Réunion	La Réunion Mayotte
	Nouvelle Calédonie	Nouvelle Calédonie Wallis-et-Futuna
	Martinique	Martinique Guadeloupe

		Guyane
	Polynésie française	Polynésie française
Productions horticoles	La Réunion	La Réunion
	Nouvelle Calédonie	Nouvelle Calédonie
	Martinique	Guadeloupe Guyane
	Polynésie française	Polynésie française
Aménagements paysagers	La Réunion	La Réunion
	Martinique	Martinique Guadeloupe
	Polynésie française	Polynésie française

Baccalauréat technologique STAV

Pour les inter-régions métropolitaines :

Inter régions	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Nord-Ouest	Bretagne	Inter région Nord-Ouest
Nord-Est	Bourgogne-Franche-Comté	Inter région Nord-Est
SUD	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes Provence-Alpes-Côte-d'Azur Corse

Pour les DOM-COM-TOM :

Inter régions	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Océan Indien-Pacifique	La Réunion	La Réunion
	Polynésie française	Polynésie française
Antilles-Guyane	Martinique	Martinique Guadeloupe Guyane
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle Calédonie	Nouvelle Calédonie

Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)

Examens	**Région délégataire Responsable de l'organisation (RRO)**	**Région délégante Autorité académique (RAA)**
Analyse, conduite et stratégie	Alsace-Champagne-Ardenne-	Métropole

de l’entreprise agricole	Lorraine	
Développement de l’agriculture des régions chaudes	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	Réunion Nouvelle-Calédonie Guadeloupe Guyane Martinique Polynésie française
Production animale	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Métropole Réunion
Aquaculture	Bretagne	Métropole
Agronomie productions végétales	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Métropole Martinique
Gestion et maîtrise de l’eau	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Métropole Réunion Nouvelle-Calédonie
Gestion et protection de la nature	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Métropole Réunion Guyane
Aménagements paysagers	Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Métropole Réunion
Production horticole	Nord-Pas-de-Calais-Picardie	Métropole
Gestion forestière	Bourgogne-Franche-Comté	Métropole
Viticulture œnologie	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Métropole
Sciences et technologies des aliments	Normandie	Métropole
Technico-commercial	Auvergne-Rhône-Alpes	Métropole
Génie des équipements agricoles	Centre-Val de Loire	Métropole
Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques	Normandie	Métropole
Développement animation des territoires ruraux	Normandie	Métropole Réunion Guadeloupe

ANNEXE 4

DELEGATION DE GESTION

pour l'organisation des examens (DGOE)

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles D.336-1, D.337-51, D.337-89 et D.337-94
Vu le Code rural et de la pêche maritime et notamment les articles D.811-149, D.811-152, D.811-146 et D.811-149

Vu le décret 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat

Vu le décret 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des DRAAF

Vu l'arrêté du 1er octobre 1990 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole;

Vu la décision du 16 avril 1991 précisant les conditions d'attribution aux DRAF et DAF des TOM, agissant au titre d'autorité académique de l'organisation de l'ensemble des examens de l'enseignement technique agricole;

Il est convenu entre

d'une part la DRAAF de la région <.1.>
représentée par sa directrice, son directeur

et d'autre part, la DRAAF de la région <.2.>
représentée par sa directrice, son directeur

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □

article 1 : La DRAAF délégataire reçoit délégation de la DRAAF délégante pour l'organisation des examens en application de la décision du 16 avril 1991. La DRAAF délégataire est désignée plus avant comme DRAAF responsable de l'organisation des examens (RO). La DRAAF délégante est désignée plus avant comme DRAAF autorité académique (AA).

article 2 : La présente délégation de gestion a pour objet d'organiser les examens en application de la décision du 16 avril 1991 sus-visée en confiant les missions d'organisation des examens dévolues aux DRAAF-AA à la DRAAF-RO.
Les examens régis par cette délégation sont ceux indiqués en annexe 1.

article 3 : La présente délégation de gestion a une durée d'un an à compter du 1er septembre de chaque année. Elle est reconduite tacitement au 1er septembre de chaque année.

article 4 : La présente délégation de gestion est le transfert de la DRAAF-AA à la DRAAF-RO des actes juridiques, activités et prestations décrits à l'annexe 2 de cette délégation.
Les actes juridiques, activités et prestations relatifs à l'organisation des examens décrits à l'annexe 3 de la présente délégation ne font pas l'objet de la délégation.
Les DRAAF signataires sont tenues d'effectuer scrupuleusement les actes juridiques, activités et prestations décrits dans les annexes 2 et 3.
Un compte-rendu annuel de l'exécution de la délégation sera à remettre et à diffuser en juillet aux DRAAF-AA.

article 5 : Les opérations de coordination entre DRAAF-RO, d'accompagnement et de formation des responsables de l'organisation des examens, de veille réglementaire et d'animation du réseau ne sont pas déléguées. Elles sont confiées à une personne désignée dans chaque interrégion et qui siégera au Comité National d'Organisation des Examens.

article 6 : La DRAAF-RO est chargée de la gestion des crédits liés à l'organisation de ou des examens et exerce en conséquence la fonction d'ordonnateur pour le compte des DRAAF-AA.

Article 7 : Il peut être mis fin à la présente délégation de gestion à l'initiative d'un des DRAAF signataire sous réserve du respect d'un préavis d'au moins trois mois avant le début du mois de septembre.

Article 8 : La présente délégation peut être modifiée selon la même procédure que celle appliquée pour son adoption.

Article 9 : La présente délégation comporte 3 annexes.

Article 10 : la présente délégation de gestion et ses éventuelles modifications seront publiées au recueil des actes administratifs de la préfecture de région, siège des DRAAF-AA et RO signataires.

Le

Les directrices et directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

de la région <.1.> de la région <.2.>

ANNEXE 4.1 :

Liste des examens faisant l'objet de la présente délégation (se référer à l'annexe 3).

ANNEXE 4.2 : actes juridiques, activités et prestations délégués

En concertation avec la région délégante, la région délégataire (RO) applique l'ensemble des opérations, actes juridiques et prestations suivants, dans le respect strict des échéances décidées par le comité national d'organisation des examens et complétées par l'échéancier établi sous la responsabilité de la DRAAF-CIRSE.

Mise en place et suivi du CCF
Les présidents et présidents-adjoints de jurys Nomination des présidents et présidents adjoints, Établissement de la liste des filières et des établissements suivis par les présidents-adjoints, Assistance et secrétariat des présidences, aide au suivi des établissements
Les réunions (bilan, organisation du suivi du CCF) Organisation et animation des réunions et commissions : ordres du jour, convocations, synthèse des travaux, diffusion de comptes-rendus, dossiers financiers Organisation du contrôle a posteriori : modalités, composition des groupes, harmonisation des outils mis à disposition
Organisation des centres de face à face, de correction des écrits et de délibération
Participation aux réunions interrégionales Préparation de la session, rédaction du « cahier des charges », participation à la réunion d'ajustement des jurys, bilan de session
Préparation de l'organisation Repérage éventuel des anomalies d'inscription à traiter avec la région autorité académique
Organisation des centres Détermination des dates et lieux dans le cadre des échéanciers interrégional et national Organisation matérielle des centres : vérification des conditions d'hébergement et de restauration Détermination des postes d'évaluation, répartition des candidats, Nomination des jurys-examinateurs (viviers) Transmission au CIRSE du « cahier des charges » ou « ordre de services » dans les échéances déterminées Désignation des chefs de centre Organisation de l'aménagement des épreuves pour les candidats en situation de handicap Transmission des matériaux nécessaires aux corrections et aux délibérations.
Information et accompagnement des acteurs et candidats Établissements : information sur l'organisation Examinateurs : consignes et réglementation, aspects matériels du déplacement Chefs de centres : consignes et réglementation, aspects matériels du centre Candidats individuels : consignes pour l'envoi des dossiers et rapports et l'organisation des épreuves

Déroulement des épreuves et suivi
Envois aux centres d'épreuves et de correction
Copies, compléments aux dossiers de centres, consignes particulières, indications de correction
Accompagnement des candidats particuliers
Actualisation des listes d'aménagement d'épreuves (mesures particulières, secrétariat) des candidats en situation de handicap, information des chefs de centre.
Assistance aux centres, gestion des incidents
Vigie des oraux
Saisie des notes
Gestion des fraudes
Remplacements d'acteurs
Suivi et classements
Traitement, classement et archivage des documents de session (copies d'examens, de feuilles de notes, grilles et PV des centres, compte-rendus pédagogiques,…)
Communication des documents administratifs aux usagers : duplicata de copies d'épreuves, grilles d'évaluation
Traitement des demandes et réclamations au titre de la région organisatrice (RO)
Lecture des PV d'épreuves, analyse, repérage des éventuels dysfonctionnements ou anomalies.
Gestion financière des épreuves dont l'organisation est déléguée
Instruction des dossiers financiers : vacations, déplacements et factures
Réception des dossiers financiers, contrôle des pièces, vérification de la cohérence des données, préparation des saisies, validation
Suivi des vacations et des dépenses
Préparation des éléments nécessaires à l'élaboration et gestion de la ligne du BOP 143-05-03
Rémunération des acteurs : présidents-adjoints, examinateurs et correcteurs, chefs de centres ou autres

ANNEXE 4.2 : actes juridiques, activités et prestations non délégués

Le DRAAF autorité académique applique l'ensemble des opérations suivantes dans le respect strict des échéances décidées par le comité national d'organisation des examens et complétées par l'échéancier établi sous la responsabilité de la DRAAF-CIRSE.

Information et suivi des établissements et des candidats
Information des établissements
Information relative aux nouveautés réglementaires en matière d'examen, diffusion de consignes
Actualisation des données dans les logiciels des examens et portails d'accès aux sites internet
Assistance technique et réglementaire (absences, fraudes, démissions)
Information des candidats isolés
Information relative à tout ce qui les concerne
Résultats aux examens
Communication des résultats aux examens : centres, établissements, presse régionale ou départementale.
Envoi des diplômes aux candidats de la région
Suivi des examens, des candidats et des examinateurs
Edition des attestations de réussite
Traitement des réclamations et courriers des particuliers au titre de l'autorité académique
Suivi de l'état des remboursements des acteurs convoqués
Préparation de la session
Habilitations des formations
Instruction des dossiers d'habilitation et d'agrément des formations
Instruction des propositions de validation de modules locaux: MIL, MAP
Déclaration des UAI et des examens
Ouverture et fermeture des formations dans les établissements : vérification des habilitations, information des RO
Mise à jour, contrôle et validation des données informatiques dans Indexa2
Commissions de choix de sujets
Organisation des ateliers et des commissions d'élaboration des sujets
Acteurs et compétences
Mise à jour qualitative des compétences examinateurs en relation avec les chefs d'établissement
Suivi des retours des états prévisionnels des convocations, information des RO
Inscriptions aux examens
Inscription des candidats hors formation et de la formation à distance
Envoi des fiches et dossiers d'inscription, vérification des contenus, relances,…
Inscription des candidats isolés dans Indexa
Validation des inscriptions sur le registre
Inscription des candidats en formation
Suivi et assistance des établissements pendant toute la procédure d'inscription
Contrôle de la conformité réglementaire des inscriptions
Validation des inscriptions sur le registre

Suivi des inscriptions tout au long de la session
Gestion des demandes de dispense EPS, des démissions, des absences, des accidents de candidats, des changements d'adresse, des changements d'établissement
Instruction et saisie des demandes d'aménagement d'épreuves pour candidats handicapés
Organisation des centres de composition et d'autres épreuves dont l'organisation n'est pas déléguée
Organisation des centres
Détermination des dates et lieux des centres dans le cadre des échéanciers interrégional et national
Organisation matérielle des centres: capacité d'accueil, salles, installations sportives ou autres, envoi des copies
Dénombrement et répartition des candidats,
Transmission au CIRSE du « cahier des charges » ou « ordres de service » dans les échéances déterminées
Désignation des chefs de centre
Organisation de l'aménagement des épreuves pour les candidats en situation de handicap
Organisation de la surveillance
Déroulement des épreuves et suivi des centres non délégués
Organisation de la vigie des épreuves écrites
Dès réception des consignes de la DGER, mise en place d'une organisation régionale de vigie pour une communication rapide et efficace et une transmission sécurisée des messages et rectificatifs
Vigie des épreuves écrites
Assistance aux centres
Gestion des remplacements d'acteurs absents
Exercice de la tutelle
Exercice de la tutelle des examinateurs et des établissements, notamment en cas de crise, absences ou grève
Suivi et classements
Traitement et archivage des documents de session (PV des centres, …)
Gestion financière des centres et réunions non délégués
Instruction des dossiers financiers : vacations, déplacements et factures
Réception des dossiers financiers, contrôle des pièces, vérification de la cohérence des données, préparation des saisies, validation
Suivi des vacations et des dépenses
Préparation des éléments nécessaires à l'élaboration et gestion de la ligne du BOP 143-05-03
Rémunération des acteurs : examinateurs, chefs de centres ou autres